



Guide d'utilisation de la Calculatrice d'animation

Un guide onglet par onglet pour mesurer les émissions de gaz à effet de
serre des studios et productions d'animation.

ONZE SECTIONS

LES SCOPES 1, 2 ET 3

SOURCES DE DONNÉES

Table des matières

UN	Objectif de la calculatrice
DEUX	Avant de commencer
TROIS	Types de données
QUATRE	Comprendre la structure de la calculatrice
CINQ	Le scope 1 : émissions directes
SIX	Le scope 2 : énergie achetée
SEPT	Le scope 3 : émissions amont
HUIT	Instructions onglet par onglet pour le scope 3
NEUF	Sommaire de l'empreinte totale
DIX	Vérification de la qualité avant de finaliser
ONZE	Sources de données recommandées

Avis de non-responsabilité

Cette calculatrice et le guide qui l'accompagne sont fournis par Producing for the Planet Society à titre d'outil volontaire pour aider les studios et productions d'animation à estimer leurs émissions de gaz à effet de serre. Ils sont destinés à des fins de planification générale, de suivi interne et de déclaration volontaire.

L'exactitude de tout résultat dépend entièrement de l'exhaustivité et de l'exactitude des données saisies par l'utilisateur. Producing for the Planet Society ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à la pertinence de ces estimations pour un usage particulier.

Cet outil ne constitue pas un avis comptable, juridique ou de conseil environnemental, et ne remplace pas une vérification ou une attestation par un tiers lorsque celle-ci est requise – par exemple par un bailleur de fonds, un organisme de réglementation ou un organisme de certification.

Les utilisateurs sont seuls responsables de l'exactitude des données qu'ils saisissent, des conclusions tirées des résultats, ainsi que de toute utilisation de cet outil dans des rapports, demandes ou divulgations externes.

Producing for the Planet Society n'assume aucune responsabilité pour toute perte, dommage ou conséquence négative découlant de l'utilisation des résultats de cette calculatrice.

SECTION UN

Objectif de la calculatrice

La calculatrice d'animation Drawn to Change aide les studios et productions d'animation à estimer les émissions de gaz à effet de serre associées à leurs activités. Elle est conçue pour l'industrie canadienne de l'animation et permet de rendre compte des émissions de scope 1, de scope 2 et de certaines catégories amont de scope 3, conformément aux meilleures pratiques de l'industrie, et vise principalement l'harmonisation avec le protocole des gaz à effet de serre (GHG Protocol).

Cette calculatrice utilise les catégories d'émissions de la norme internationale du protocole des gaz à effet de serre (GHG Protocol), qui classe les émissions en Scopes.

Le scope 1

ÉMISSIONS DIRECTES

Émissions générées directement par votre propre équipement : combustible brûlé pour le chauffage (gaz naturel, propane, mazout), combustible brûlé dans des véhicules ou des génératrices que vous exploitez, et fuites de réfrigérant provenant de vos propres unités de climatisation ou de réfrigération.

Exemples : le gaz naturel qui chauffe votre studio; l'essence utilisée dans une fourgonnette ou un camion que vous possédez ou louez; une génératrice utilisée lors d'un tournage en extérieur pour des prises de référence ou de captation de mouvement.

Le scope 2

ÉNERGIE ACHETÉE

Émissions générées hors site par le service public qui produit l'électricité, la chaleur, la vapeur ou le refroidissement que vous achetez — et non par une combustion sur votre propre site. Cette calculatrice ne mesure que l'électricité achetée; le chauffage, le refroidissement ou la vapeur achetés relèveraient également du scope 2, mais ne sont pas encore inclus dans cet outil. Le combustible brûlé sur place dans un équipement que vous possédez ou exploitez (par exemple, une fournaise à gaz) relève du scope 1.

Exemples : l'électricité qui alimente vos postes de travail, votre parc de rendu et vos serveurs; l'alimentation des salles de montage ou d'une cabine d'enregistrement; l'électricité consommée par la climatisation de ces espaces.

Le scope 3

ÉMISSIONS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Émissions indirectes provenant de sources que vous ne possédez pas ou n'exploitez pas, mais qui existent dans votre chaîne d'approvisionnement — les produits et services que vous achetez, expédiez, mettez au rebut ou pour lesquels vous voyagez. Les émissions en aval — la façon dont la production finie est distribuée ou visionnée — ne sont pas couvertes par cette calculatrice.

Exemples : les disques durs, moniteurs ou tablettes Cintiq que vous avez achetés; un animateur ou rigueur autonome travaillant depuis son propre poste à domicile; un studio étranger effectuant des intervalles ou du nettoyage en sous-traitance; un studio loué pour des séances d'enregistrement vocal; le rendu ou le stockage dans le nuage; l'expédition de disques entre studios; les vols vers un festival, une présentation ou une conférence de l'industrie; les déplacements du personnel vers le studio.

ASTUCE

Vos émissions du scope 3 sont souvent le scope 1 ou 2 de quelqu'un d'autre (par exemple, une maison de post-production qui effectue votre étalonnage — l'énergie de leurs installations est leur scope 2, mais votre scope 3 — services). Si vous fournissez des services à un client, vos émissions des scopes 1 et 2 constituent son scope 3.

SECTION DEUX

Avant de commencer

Avant de recueillir ou de saisir des données, déterminez comment votre organisation définira sa limite de déclaration et sa période de déclaration. Une limite de déclaration est simplement la définition de ce qui est inclus ou exclu de votre ensemble de données et de ce que vous mesurerez. Votre période de déclaration est la période — une date de début et une date de fin — qui détermine quelles données sont incluses selon le moment où l'activité s'est produite.

Confirmez votre niveau de déclaration

La calculatrice Drawn to Change vous permet de déterminer le niveau de déclaration que vous souhaitez calculer. Avec cet outil, vous pouvez établir votre empreinte pour l'ensemble de votre studio ou pour une production unique.

NIVEAU DE DÉCLARATION	DESCRIPTION
Empreinte à l'échelle du studio	Couvre les émissions liées aux activités du studio sur une année d'exploitation définie — souvent un exercice financier.
Empreinte à l'échelle de la production	Couvre les émissions associées à une production, une saison ou un cycle de projet précis. La période peut correspondre à un exercice financier ou aux dates de début et de fin des activités de production (p. ex. préparation, production, postproduction).

Établissez votre limite organisationnelle

Les émissions devraient être mesurées pour les activités sur lesquelles l'entité déclarante (c.-à-d. la production, le studio) exerce un « contrôle opérationnel ». Cela comprend les activités dont le coût a été assumé par le studio ou la production, les activités dirigées et contrôlées par celui-ci ou celle-ci, ou celles générant des émissions dans le cadre d'activités nécessaires à la prestation de services de production d'animation. À l'inverse, les activités sur lesquelles l'entité déclarante n'exerce aucun contrôle opérationnel devraient être exclues.

QUESTION	TRAITEMENT
La production ou le studio possède-t-il ou contrôle-t-il la source d'émissions?	L'inclure dans le scope 1 ou le scope 2, selon la source.
L'activité est-elle nécessaire à la production, mais non directement contrôlée par l'entité déclarante?	L'inclure dans le scope 3, s'il y a lieu.
L'actif ou l'activité appartient-il à une société mère ou à une autre entité et n'est-il pas contrôlé par la production?	L'exclure de l'empreinte à l'échelle de la production et documenter la raison, ou utiliser la méthode de répartition fondée sur les ETP définie ci-dessous.

Ce test permet de déterminer si une source se trouve à l'intérieur de votre limite — il ne précise pas si une source incluse relève de le scope 1 ou du scope 2. Cette distinction dépend de l'endroit où l'émission se produit physiquement : si vous brûlez vous-même le combustible (chauffage, véhicule de l'entreprise), il s'agit du scope 1; si vous achetez de l'électricité produite hors site, il s'agit du scope 2. Dans les deux cas, vous devez contrôler la source.

Exemples d'activités qui pourraient se situer hors de la limite organisationnelle :

- Un travailleur autonome embauché, dirigé et payé entièrement par une production sœur, même s'il travaille dans le même bâtiment que votre équipe — vous n'exerciez aucun contrôle sur lui et n'avez tiré aucun bénéfice de son travail.
- Un équipement appartenant au studio, réservé exclusivement à une autre production ou division pendant votre période de déclaration — par exemple, un parc de rendu entièrement réservé à la Production A, la Production B n'y ayant aucun accès pendant cette période.
- Un poste budgétaire d'un service distinct qui n'a aucun lien avec votre production — par exemple, les ordinateurs portables de l'équipe de marketing du studio, si le marketing ne fait pas du tout partie de la limite de votre production ou de votre studio.

NOTE

Lorsqu'un actif ou une activité est partagé entre plusieurs productions ou avec l'ensemble du studio, une méthode de répartition peut être plus appropriée que l'exclusion — voir la section « Définir la période de déclaration » ci-dessous.

Définir la période de déclaration

La période de déclaration (les dates de début et de fin des activités incluses) devrait correspondre soit à l'année d'exploitation du studio (habituellement un exercice financier ou une année civile), soit à la période de production d'une production d'animation précise.

Si vous mesurez l'empreinte propre à une production et que vous disposez de données à l'échelle du studio (p. ex. des factures de services publics couvrant l'ensemble du studio), utilisez une méthode de répartition raisonnable et documentez l'hypothèse retenue.

Nous recommandons d'utiliser une méthode de répartition fondée sur l'équivalent temps plein (ETP) ou sur le temps : la part du personnel du studio, des heures de travail ou des heures de production attribuable à la production est utilisée pour estimer sa part proportionnelle des émissions à l'échelle du studio. Utilisez cette méthode de répartition à la place de — et non en plus de — l'attribution directe ou de l'exclusion pour la même catégorie; appliquer les deux à la même source entraînerait un double comptage ou une erreur de calcul des émissions.

Établir un seuil d'importance relative

Tout ce qui se trouve à l'intérieur de votre limite ne vaut pas nécessairement l'effort de suivi. « Important » signifie simplement suffisamment considérable pour réellement compter — un élément est important si son omission modifierait sensiblement votre empreinte totale. Ce n'est pas tout ce qui se trouve dans votre limite qui atteint ce seuil. Une catégorie est importante si elle est susceptible de représenter une part significative de votre empreinte, ou si un bailleur de fonds, un diffuseur ou un partenaire l'exige expressément. Les catégories mineures, ponctuelles ou pour lesquelles aucune donnée utilisable n'est disponible peuvent être omises — à condition de documenter ce qui a été exclu et pourquoi (voir « Documenter les hypothèses et les exclusions »).

Une façon pratique d'appliquer ce principe : fixez un seuil d'importance relative pour les coûts mineurs ou accessoires avant de commencer à saisir vos données — par exemple, les fournitures de bureau de moins de 500 \$, ou l'installation à domicile d'un seul travailleur autonome pour laquelle aucune donnée significative n'existe. Tout ce qui se situe sous votre seuil ne nécessite pas de recherche; tout ce qui le dépasse en nécessite une.

LIMITE C. IMPORTANCE RELATIVE

Il s'agit d'une décision distincte du test de limite ci-dessus. La limite pose la question : est-ce à nous de le comptabiliser? L'importance relative pose la question : cela vaut-il la peine d'être comptabilisé, même si cela nous appartient? Un élément peut franchir clairement le test de limite tout en échouant au test d'importance relative — un abonnement logiciel annuel de 40 \$ se trouve entièrement à l'intérieur de votre limite, mais vaut rarement l'effort de recherche de données.

Ne consacrez pas d'efforts disproportionnés à une catégorie qui ne modifiera pas votre total. Si vous ne savez pas si un élément est important, une estimation grossière suffit habituellement à le déterminer — si l'estimation est clairement négligeable, vous pouvez vous arrêter là et documenter son exclusion pour des motifs d'importance relative.

SECTION TROIS

Types de données

Dans la mesure du possible, saisissez les meilleures données disponibles dans la calculatrice. Utilisez des données mesurées ou propres à la source lorsque c'est possible. Si ce n'est pas possible, utilisez des estimations et documentez les hypothèses et les sources de données utilisées.

Pour chaque activité que vous mesurez, commencez par le niveau 1 et ne passez au niveau 2 ou au niveau 3 que si de meilleures données ne sont véritablement pas disponibles pour cette activité précise. Le tableau ci-dessous présente l'ordre à suivre — le niveau 1 en premier, le niveau 2 comme solution de repli, le niveau 3 en dernier recours — puisque les niveaux inférieurs sacrifient l'exactitude au profit de la facilité de collecte. Il est normal, et même attendu, d'utiliser différents niveaux pour différentes activités au sein d'une même empreinte.

Niveau 1

LE PLUS FIABLE, LE PLUS EXACT

Données d'activité propres au fournisseur ou mesurées, p. ex. factures de services publics, données d'émissions directes du fournisseur, consommation de combustible mesurée, relevés de compteurs.

Exemples : 500 kWh d'électricité; 1 000 litres d'essence; facteurs d'émission précis fournis par les fournisseurs.

Niveau 2

À UTILISER SI LE NIVEAU 1 N'EST PAS DISPONIBLE

Estimations fondées sur la distance ou le poids, p. ex. distances de déplacement, distances de transport de marchandises, poids estimés des déchets.

Exemples : 1 000 km parcourus; 500 kg de déchets recyclables.

Niveau 3

LE MOINS PRÉFÉRABLE, LE MOINS EXACT

Estimations fondées sur les dépenses, p. ex. les dépenses en dollars canadiens (CAD) lorsque les données d'activité physique ne sont pas disponibles.

Exemples : 1 000 \$ dépensés en essence; 500 \$ dépensés en services de messagerie.

SECTION QUATRE

Comprendre la structure de la calculatrice

La calculatrice est organisée en onglets. Chaque onglet correspond à un scope, une source d'émissions ou une catégorie de déclaration précise. Les utilisateurs ne doivent saisir des données que dans les cellules prévues à cette fin.

Légende des couleurs de cellules

TYPE DE CELLULE	COULEUR	ACTION DE L'UTILISATEUR
Saisie de données requise		Saisissez les renseignements demandés.
Aucune saisie de données requise		Ne saisissez aucune donnée; la cellule n'est pas nécessaire selon vos sélections.
Formule automatique		Ne pas modifier. La calculatrice utilise cette cellule pour effectuer des calculs.
Formule automatique en tCO ₂ e		Ne pas modifier. Cette cellule calcule les émissions en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone.

Portez une attention particulière aux deux teintes de bleu utilisées dans la feuille de calcul :

- Bleu — « Saisir des données » : il s'agit des cellules où vous devez saisir vos renseignements.
- Bleu pâle — « Formule automatique » : ces cellules contiennent des formules automatiques et ne doivent pas être modifiées.

Vous ne pourrez modifier que les cellules marquées en bleu « Saisir des données ». Les cellules qui ne sont pas de cette couleur sont verrouillées et ne peuvent être modifiées.

Démarche générale

- 1 Confirmez votre limite de déclaration et votre période de déclaration.
- 2 Définissez ce qui sera comptabilisé.
- 3 Déterminez quelles catégories sont importantes.
- 4 Faites correspondre vos décisions aux onglets de la calculatrice.
- 5 Trouvez vos données, onglet par onglet.
- 6 Déterminez le niveau de précision requis pour vos données.
- 7 Saisissez vos données, onglet par onglet.
- 8 Consultez l'onglet du sommaire de l'empreinte totale.
- 9 Documentez vos hypothèses et vos exclusions.
- 10 Effectuez la vérification de la qualité avant de finaliser.

SECTION CINQ

Le scope 1 : émissions directes

Le scope 1 couvre les émissions générées directement par vos propres activités et équipements. Elle comprend deux volets distincts, estimés selon des méthodes différentes : la combustion — la combustion directe de combustibles fossiles sur place pour le chauffage, les véhicules ou les génératrices — et les émissions fugitives — le réfrigérant qui s'échappe des unités de climatisation ou de réfrigération que vous exploitez. Les onglets ci-dessous sont regroupés en conséquence.

Onglet 1.1 — Gaz naturel (GN) — Chauffage des bureaux

Comprend le gaz naturel que vous achetez et brûlez sur votre site pour le chauffage, le refroidissement ou la cuisson. Le gaz naturel brûlé hors site par un service public, qui vous fournit ensuite l'électricité, est couvert par le scope 2.

- Sélectionnez la province où le gaz naturel a été consommé, soit l'emplacement du bureau ou de l'installation qui a utilisé le gaz naturel.
- Indiquez si le volume de gaz naturel consommé est déclaré en gigajoules (GJ) ou en mètres cubes (m³).
- Saisissez la quantité de gaz naturel consommée à partir des factures de services publics ou des relevés de compteurs, lorsque disponibles.

Onglet 1.2 — Autres onglets de combustibles de scope 1

Utilisez les onglets de combustibles de scope 1 pertinents pour des sources telles que les véhicules appartenant à l'entreprise ou loués par celle-ci, l'utilisation de diesel ou d'essence, les génératrices et d'autres sources de combustion contrôlées. Pour chaque source de combustible, saisissez la quantité consommée selon l'unité demandée dans la calculatrice.

Onglet 1.3 – Réfrigérants HFC

Cet onglet estime les émissions fugitives — le réfrigérant qui s'échappe lentement des unités de climatisation ou de réfrigération au fil du temps. Il fonctionne différemment des onglets de combustibles : vous n'avez pas besoin de connaître la quantité de réfrigérant présente dans votre système ni la quantité qui s'est échappée. La calculatrice estime les deux à partir de repères sectoriels standards (issus d'une méthodologie de référence de l'agence américaine EPA), selon le type et la taille de votre bâtiment.

Pour chaque installation mesurée, saisissez :

- Un nom pour le bâtiment ou l'installation.
- Le type de bâtiment (p. ex. bureau, industriel, appartement).
- La superficie de l'installation, en pieds carrés.

La calculatrice recherche une charge de réfrigérant typique et un taux de fuite annuel pour ce type de bâtiment, puis les convertit en tCO₂e en utilisant le potentiel de réchauffement global du réfrigérant. Si une installation ne possède aucun équipement de climatisation ou de réfrigération, laissez sa superficie vide ou entrez 0.

SECTION SIX

Le scope 2 : énergie achetée

Le scope 2 comprend les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée — des émissions générées hors site, chez le service public qui produit l'électricité que vous achetez, plutôt que par une combustion sur vos propres lieux. Cette calculatrice ne couvre pas actuellement le chauffage, le refroidissement ou la vapeur urbains achetés. Si votre bâtiment dépend d'un réseau énergétique urbain tiers, vous devriez communiquer directement avec votre fournisseur pour obtenir ses facteurs d'émission de gaz à effet de serre propres à l'installation.

Onglet 2.1 — Électricité

- Sélectionnez la province où l'électricité a été consommée.
- Saisissez la quantité d'électricité consommée selon l'unité demandée dans la calculatrice.
- Utilisez les factures de services publics, les données fournies par le propriétaire ou les données d'électricité mesurées, lorsque c'est possible.
- Si l'électricité est incluse dans le loyer ou partagée avec d'autres locataires, estimez la part de la production ou du studio à l'aide d'une méthode raisonnable, comme la superficie, le nombre d'employés ou le temps d'utilisation. Documentez la méthode utilisée.
- Si votre studio utilise un facteur d'émission d'électricité propre à un fournisseur (par exemple, un contrat d'énergie verte) ou des certificats d'énergie renouvelable (CER), sélectionnez « Oui » à la question pertinente en haut de l'onglet, en plus de saisir votre consommation d'électricité fondée sur l'emplacement.

Pour un facteur propre à un fournisseur, sélectionnez la province applicable et saisissez le facteur d'émission fourni par votre fournisseur d'électricité. Pour les certificats d'énergie renouvelable (« CER »), sélectionnez la province applicable et saisissez la quantité d'électricité (kWh) couverte par vos certificats.

QUE SONT LES CERTIFICATS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE?

Les CER sont des certificats achetés qui vous permettent de revendiquer les avantages environnementaux de l'énergie propre. Au Canada, ils sont souvent offerts par des fournisseurs comme Bullfrog Power. Comme pour les compensations, un CER vous permet de revendiquer séparément l'attribut environnemental de cette production renouvelable et de l'appliquer à votre propre consommation d'électricité à des fins de déclaration. La calculatrice demande les CER comme une saisie distincte et facultative, en plus de votre consommation d'électricité habituelle (fondée sur l'emplacement), plutôt qu'en remplacement de celle-ci.

SECTION SEPT

Le scope 3 : émissions amont

Le scope 3 couvre les émissions indirectes de votre chaîne d'approvisionnement — des sources que vous ne possédez pas ou n'exploitez pas, mais qui n'existent qu'en raison des activités de votre production ou de votre studio — ce que vous achetez, expédiez, mettez au rebut ou pour lesquels vous voyagez.

CATÉGORIE	SOURCE D'ÉMISSIONS
3.1	Biens et services achetés
3.2	Biens d'équipement
3.3	Activités liées aux combustibles et à l'énergie
3.4	Transport de marchandises
3.5	Déchets générés par les activités
3.6	Déplacements professionnels
3.7	Déplacements domicile-travail du personnel

La catégorie 3.3 (activités liées aux combustibles et à l'énergie) est calculée automatiquement à partir des données que vous avez saisies ailleurs dans la calculatrice. Vous n'aurez pas besoin de trouver de données supplémentaires pour cette catégorie (voir les instructions de l'onglet 3.3 à la section huit).

Les catégories de scope 3 en aval sont exclues (par exemple, la distribution et la diffusion d'une production), car ces activités se situent généralement hors du champ des activités de production ou de studio et sont gérées par d'autres parties. Si vos activités comprennent la distribution et la diffusion, veuillez communiquer avec info@producingfortheplanet.com pour obtenir du soutien supplémentaire.

SECTION HUIT

Instructions onglet par onglet pour le scope 3

Onglet 3.1(a) – Biens achetés

Utilisez cet onglet lorsque les biens sont comptabilisés comme des dépenses au cours de la période de déclaration. Utilisez l'onglet 3.2 si vous déclarez des immobilisations (biens inscrits comme actifs physiques dans vos états financiers).

Notez que seules certaines catégories de biens sont incluses et qu'elles peuvent ne pas représenter un ensemble de données complet pour la catégorie 1 du scope 3.

EXEMPLES

Papier	Story-boards imprimés, pages de scénario, papier de bureau courant
Matériel informatique	Moniteurs, tablettes Wacom ou Cintiq, claviers, tours de poste de travail – achetés comme dépense courante, non comme achat d'immobilisation (s'il est capitalisé, il doit plutôt figurer à l'onglet 3.2)
Fournitures de bureau	Stylos, tableaux blancs, agrafes (sous réserve de vos seuils d'importance relative)

- Saisissez le poids ou le montant dépensé en dollars canadiens (selon la catégorie de biens) dans la colonne C.
- Si vous répondez Oui pour les facteurs d'émission propres au fournisseur : remplissez le type de bien et la quantité achetée dans les colonnes B et C, puis saisissez le facteur d'émission propre au fournisseur applicable dans la colonne F, selon les données fournies par votre fournisseur.

Onglet 3.1(b) – Services

Utilisez cet onglet pour les services achetés. Saisissez le montant dépensé en dollars canadiens dans la colonne C pour chaque catégorie de service applicable, à partir des factures, des registres comptables ou des rapports d'approvisionnement, lorsque disponibles.

EXEMPLES

Services cinématographiques et sonores	Studios d'enregistrement vocal, ADR, mixage sonore, bruitage, composition, services sous-traités à un tiers, sous-titrage codé, story-boards
Services d'assurance	Responsabilité civile générale
Services juridiques	Autorisation de scénario, examen d'erreurs et omissions, négociations de licences
Hébergement de données	Rendu dans le nuage, stockage, logiciels de gestion de projet, outils d'IA ou abonnements.

SECTION HUIT (SUITE)

Instructions onglet par onglet pour le scope 3

Onglet 3.2 — Biens d'équipement

Utilisez cet onglet lorsque les biens sont comptabilisés dans les registres financiers de l'entité déclarante comme des achats d'immobilisations (c.-à-d. des actifs) au cours de la période de déclaration, plutôt que comme des biens portés aux dépenses. Ne saisissez pas le même achat à la fois dans l'onglet 3.1 et dans l'onglet 3.2.

- Repérez les biens d'équipement achetés au cours de la période de déclaration.
- Associez chaque article à la catégorie la plus proche applicable.
- Saisissez le poids ou le montant dépensé en dollars canadiens requis dans la colonne C, selon la catégorie de biens.
- Ajoutez une note si un bien d'équipement important n'est représenté par aucune des catégories disponibles.

EXEMPLE

Si la société de production a acheté 100 ordinateurs et les a utilisés pour la production, ils devraient être inscrits dans cet onglet. Si le studio a acheté 100 ordinateurs et les a loués à une production :

- L'empreinte du studio inscrirait les 100 ordinateurs à l'onglet 3.2.
- L'empreinte de la production utiliserait la répartition fondée sur les ETP à l'onglet 3.1.

Onglet 3.3 — Combustible amont

Cet onglet calcule automatiquement les émissions amont associées à l'électricité et au combustible déjà saisis ailleurs dans la calculatrice.

- Sélectionnez la province où l'électricité ou le combustible a été consommé.
- Assurez-vous que cette province correspond à celle sélectionnée dans les onglets pertinents des scopes 1 et 2.
- Ne saisissez manuellement aucune autre donnée dans cet onglet. Les données saisies dans les onglets connexes alimenteront automatiquement les calculs.

Onglet 3.4 – Transport de marchandises

- Saisissez le coût du transport de marchandises en dollars canadiens dans la colonne B pour chaque expédition payée par l'entité déclarante au cours de la période de déclaration.
- Sélectionnez le mode de transport applicable dans la colonne C.
- Si une expédition comporte plusieurs modes de transport, sélectionnez celui qui représente la plus grande proportion du coût total.
- Sélectionnez la province de départ de l'expédition dans la colonne D.

Onglet 3.5 – Déchets

- Repérez les types de déchets générés par les activités.
- Saisissez le poids total en kilogrammes pour chaque type de déchets dans la colonne C.
- Utilisez des poids mesurés lorsque disponibles. Si des poids mesurés réels ne sont pas disponibles, utilisez les meilleures estimations raisonnables disponibles et documentez la méthode.

SECTION HUIT (SUITE)

Déplacements professionnels

Utilisez ces onglets pour les déplacements professionnels associés à la production ou au studio : hébergement, vols et transport terrestre. Cette section est divisée en trois onglets — 3.6(a) Hébergement, 3.6(b) Vols et 3.6(c) Taxis — afin que vous puissiez saisir chaque type de déplacement séparément. Utilisez les registres de réservation réels ou les rapports de dépenses, lorsque disponibles. Si les détails exacts ne sont pas disponibles, utilisez des estimations raisonnables et documentez-les.

3.6(a) — Hébergement

Saisissez le nombre total de chambres réservées et de nuitées par voyage. Sélectionnez ensuite l'endroit où le séjour a eu lieu :

Sélectionnez le pays ou la province ainsi que le type d'hébergement (économique, milieu de gamme, haut de gamme, luxe, appartement, maison moyenne, grande maison). La calculatrice applique ici la méthodologie albert — albert est la norme de calcul carbone de l'industrie de l'écran du Royaume-Uni, soutenue par la BAFTA — un ensemble unique de repères d'intensité énergétique mondiaux par type d'hébergement, multiplié par le facteur d'émission d'électricité de ce pays ou de cette province.

3.6(b) – Vols

Sélectionnez le type de vol (court ou long courrier) ainsi que la classe (passager moyen, économique, affaires, première classe). La classe « passager moyen » est sélectionnée lorsque la classe est inconnue ou non répertoriée. Saisissez le nombre de passagers, si le vol était aller simple ou aller-retour, ainsi que la distance totale parcourue en kilomètres.

Utilisez les catégories de longueur de vol suivantes :

COURT COURRIER

≤ 3 700 km

LONG COURRIER

> 3 700 km

3.6(c) – Taxis

La calculatrice distingue les déplacements en véhicule à essence de ceux en véhicule électrique. Pour les déplacements en véhicule à essence, saisissez la distance totale parcourue en kilomètres. Pour les déplacements en véhicule électrique, saisissez la distance totale parcourue en kilomètres et sélectionnez la province où le déplacement a eu lieu, puisque le facteur d'émission des véhicules électriques dépend du réseau électrique de cette province.

Onglet 3.7 – Déplacements domicile-travail du personnel

Utilisez cet onglet pour estimer les émissions liées aux déplacements domicile-travail du personnel. Recueillez les renseignements sur les déplacements à partir de sondages auprès du personnel, de dossiers RH ou d'estimations raisonnables. Tenez compte du mode de déplacement, de la distance, de la fréquence et des modalités de travail hybride, s'il y a lieu. Les émissions liées au télétravail sont calculées automatiquement en fonction du nombre de jours de télétravail saisis.

SECTION NEUF

Sommaire de l'empreinte totale

L'onglet du sommaire de l'empreinte totale regroupe les émissions provenant des onglets pertinents de la calculatrice. Utilisez cet onglet pour examiner les émissions totales par scope et par catégorie, vérifier que les sources attendues sont incluses, repérer les résultats manquants ou inhabituels, et ajouter les totaux de l'année précédente ou du cycle de vie lorsque vous déclarez à l'échelle de la production.

SECTION DIX

Vérification de la qualité avant de finaliser

Vérification de l'exhaustivité des données

- | | |
|---|--|
| ☐ Gaz naturel et autres combustibles de chauffage. | ☐ Biens et services achetés. |
| ☐ Déplacements professionnels. | ☐ Électricité. |
| ☐ Biens d'équipement. | ☐ Déplacements domicile-travail du personnel. |
| ☐ Réfrigérants (HFC). | ☐ Véhicules appartenant à l'entreprise ou loués par celle-ci. |
| ☐ Transport de marchandises. | ☐ Hébergement, s'il y a lieu. |
| ☐ Génératrices ou autres sources de combustion de combustible. | ☐ Déchets. |
| ☐ Données du cycle de vie de la production de l'année précédente, s'il y a lieu. | |

Vérification des formules et de la vraisemblance

- Confirmez que les sélections requises, comme la province et les unités, sont complètes.
- Vérifiez l'absence d'unités erronées, de sélections de province manquantes, d'entrées en double, de registres de déplacements ou de navettage manquants, et de données de production de l'année précédente omises.

SECTION DIX (SUITE)

Comprendre votre empreinte

Une fois la calculatrice remplie, l'onglet du sommaire de l'empreinte totale affichera un chiffre total en tonnes de CO₂e, ventilé par scope et par catégorie. Voici quelques éléments à garder à l'esprit lors de son interprétation :

C'est une estimation, non une mesure précise.

Votre total n'est exact que dans la mesure où les données qui le sous-tendent le sont. Une empreinte établie principalement à partir de données de niveau 1 (factures de services publics, relevés de compteurs) constitue une estimation plus précise qu'une empreinte fondée principalement sur des chiffres de niveau 3 basés sur les dépenses — et la plupart des empreintes réelles combinent les deux. Considérez ce chiffre comme une estimation raisonnable et défendable pour la période de déclaration, et non comme un chiffre exact.

Une part élevée de scope 3 est normale, et non un signal d'alarme.

Pour la plupart des studios et productions d'animation, le scope 3 représentera de loin la plus grande part du total — souvent la majorité. C'est attendu : l'animation est un travail axé sur les services et les achats, où les travailleurs autonomes, les studios sous-traitants, les logiciels et les fournisseurs sont responsables d'une grande partie des activités génératrices d'émissions. Une empreinte de scope 1 et 2 qui semble petite en comparaison ne signifie pas que vous avez oublié quelque chose; elle reflète habituellement le peu de combustible et d'électricité directement utilisés par une production de type travail de bureau.

Ne comparez pas directement votre total à celui d'un autre studio ou d'une autre production.

Ce chiffre n'est pas un taux ni un classement — il n'est pas normalisé par épisode, par minute de contenu fini, par employé ou par dollar de budget. Une production plus importante affichera presque toujours un total plus élevé qu'une production plus petite, peu importe l'efficacité de chacune. Si vous souhaitez comparer le rendement dans le temps ou par rapport à une autre entité, comparez des éléments comparables — la même production d'une année à l'autre, ou des chiffres normalisés selon la même unité — plutôt que les totaux bruts côte à côte.

SECTION ONZE

Sources de données recommandées

DONNÉES REQUISES	SOURCE POSSIBLE
Consommation de gaz naturel	Factures de services publics, données du propriétaire, relevés de compteurs.
Consommation d'électricité	Factures de services publics, données de sous-compteurs, données du propriétaire.
Consommation de combustible	Cartes de carburant, reçus, registres de véhicules, registres de génératrices.
Réfrigérants	Registres d'entretien ou de recharge de l'équipement, registres des fournisseurs de CVC, superficie du bâtiment.
Biens achetés	Rapports d'approvisionnement, factures, registres comptables.
Services achetés	Grand livre général, factures des fournisseurs, rapports comptables.
Biens d'équipement	Registre des immobilisations, rapports de dépenses en capital.
Transport de marchandises	Factures d'expédition, registres de messagerie, registres d'approvisionnement.
Déchets	Rapports des entreprises de gestion des déchets, registres de gestion du bâtiment, estimations.
Déplacements professionnels	Systèmes de réservation de voyages, rapports de dépenses, dossiers RH.
Déplacements domicile-travail du personnel	Sondage auprès du personnel, données de localisation RH, hypothèses de travail hybride.